



Maître-Nageur Sauveteur

Recrutement statutaire ou contractuel

Temps de travail : temps complet

Titulaire du BEESAN, BPJEPS AAN, Licence AGOAPS AA ou tout diplôme délivrant le titre de MNS

Adhésion au CNAS, participation de l'employeur à la prévoyance (garantie maintien de salaire)

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du centre aquatique et du chef de bassin dont vous êtes le collaborateur direct, vous êtes chargé de participer aux interventions pédagogiques, vous concevez et animez les activités de loisirs sportives et scolaires.

Vous assurez la sécurité et l'accueil des différents publics.

Vous participez aux actions de promotion et d'animation de la structure.

Vos missions seront les suivantes :

1. Encadrement et animations d'activités aquatiques

- Enseignement de la natation pour le public scolaire en relation avec l'éducation nationale.
- Mise en place d'un projet pédagogique en équipe pour l'apprentissage de la natation sur le territoire.
- Force de proposition sur la mise en place d'animations sportives (aqua'bike, aqua'training, aqua'tramp).
- Participer à l'organisation des activités et animations dans l'objectif de développer la dynamique de la structure.
- Animation d'activités sportives / Apprentissage de la natation aux différents publics (enfants, adultes, phobique...)

2. Surveillance, sécurité et prévention des risques en milieu aquatique

- Surveillance et organisation de la sécurité des activités de la natation en conformité avec la réglementation pour chaque public et le POSS de la structure.
- Participer aux exercices de sécurité, de secours et le suivi des formations correspondantes.
- Prise d'initiative en cas d'urgence.
- Conseil et dialogue avec les usagers, règlement des conflits.

3. Accueil des publics

- Assurer l'accueil des usagers en appui ou en cas d'absence du personnel d'accueil.
- Connaitre toutes les activités de la structure et pouvoir conseiller les usagers en fonction de leurs attentes.
- Sens du service public

Compétences professionnelles :

Savoirs

- Pédagogie des APS
- Réglementation des activités nautiques.
- Règles d'utilisation du matériel aquatique et des équipements.
- Cadre juridique et environnement professionnel des APS

Savoirs faire

- Force de propositions.
- Prise d'initiative et adaptation aux différents publics
- Autonomie

Savoirs être

- Bon relationnel, esprit d'équipe, amabilité et fermeté.
- Discrétion, ponctualité, rigueur.
- Dynamisme.
- Respect de la hiérarchie.
- Sens de la pédagogie, patience et disponibilité.
- Sens du commerce.
- Capacité à rendre compte.

Difficultés et contraintes du poste :

- Travail en environnement chaud, humide, chloré et bruyant.
- Horaires de travail variables et par roulement
- Travail en soirée (20h à 21h00) en Week end et jours fériés.

Renseignements sur le poste :

Stéphane METAYER, Directeur du centre aquatique - Tél 05 49 06 87 48

Renseignements administratifs :

Jérôme LARQUIER, Directeur Général des Services - Tél. 05 49 76 29 58

Les candidatures sont à adresser avant le **10 novembre 2023** à :

**Monsieur le Président
Communauté de Communes Haut Val de Sèvre
79403 Saint-Maixent-l'Ecole
Ou par mail : contact@cc-hvs.fr**